Lège-Cap Ferret (33) : « C’est très dur ! », un couple de retraités handicapés contraint de vivre dans leur voiture

12/11/2022 à 9h28



Michèle Baril et Frédéric Tavitian, un couple de retraités handicapés, vit dans sa voiture à Lège-Cap-Ferret. Expulsés de leur dernière location, Michèle Baril et Frédéric Tavitian ont dû quitter le camping qui les accueillait. Ils vivent dans leur voiture à Lège-Cap-Ferret, en Gironde, depuis début novembre. Ces retraités n’ont pas trouvé de logement à prix abordable et adapté à leur handicap.

Leur Clio est devenue leur maison. Michèle et Frédéric vivaient depuis plusieurs mois sous une tente au camping d’Arès sur le Bassin d’Arcachon, après avoir été expulsés de leur dernier logement. Mais l’établissement a fermé pour l’hiver, fin octobre. Ils dorment depuis dans leur voiture, où ils ont entassé leurs affaires. Pas de logement adapté malgré 2000 euros de revenus

Malgré 2000 euros de revenus mensuels, ce couple de retraités n’a pas trouvé de logement dans ce secteur prisé du Nord-Bassin. Et la dernière offre d’appartement social à Andernos-les-Bains, dans un immeuble sans ascenseur, n’était pas adapté

à leur handicap, explique Frédéric.

Il y a près de 2 ans, le couple vivait encore dans une location jusqu'à son expulsion dont ils s'estiment victimes.

« *On nous a dit que nous n'avions pas assez de revenus pour nous loger. C'est faux ! On a 2000 euros de revenus mensuels et le loyer était de 600 euros, ça ne tient pas debout.* »

Le maire de Lège-Cap Ferret a été informé de la situation des retraités et a contacté notamment plusieurs centres d'action sociale du Bassin d'Arcachon. « *Nous allons travailler avec les CCAS d'Andernos, d'Arès ou de Lège pour essayer de faire une proposition à ce couple, de façon à ce qu'il puisse avoir un logement décent.* » a affirmé, Philippe de Gonneville, maire SE de Lège-Cap Ferret

En attendant, Michèle et Frédéric continuent de vivre dans leur voiture stationnée sur une aire de parking. Des conditions spartiates pour ce couple qui réclame un toit en s'acquittant d'un loyer.

France 3-régions